

### Une nouvelle organisation pour les services municipaux

Le fonctionnement des services municipaux est structuré autour de 3 pôles :

- ✓ le pôle équipe périscolaire et ATSEM (10 agents)
- ✓ le pôle administratif (3 agents)
- ✓ le pôle technique (3 agents)

A compter du 1er mars 2024 des changements conséquents interviennent dans l'organisation des activités pour les 2 premiers cités.

Concernant le pôle équipe périscolaire et ATSEM placé sous la responsabilité de **Mylène Marion-Gallois** les modifications portent plus particulièrement sur l'encadrement des temps avant et après l'école et durant la pause méridienne.

A midi, les 2 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), **Anabèle Stcherbakoff** et **Anne-Laure Rey**, sont désormais présentes sur tous les temps de midi, 4 jours par semaine. Cette disposition consolide le suivi des enfants sur l'ensemble de la journée.

Sur les temps d'accueil du matin (de 7h à 8h20), du midi (de 11h30 à 13h20), du soir (de 16h30 à 18h30) mais aussi le mercredi toute la journée, l'équipe périscolaire : **Aline Marion-Gallois, Lucia Carozza, Elodie Casu, Cécile Vizzini, Marion Piasentin, Stacy Bouzon, Catherine Bouvet** propose des activités pédagogiques (en partenariat pour plusieurs d'entre elles avec les associations sportives et culturelles de la commune), prépare et encadre le temps du repas tout en garantissant la remise en état des locaux gérés par la commune.

C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre des projets plus spécifiques comme : « La Pause Cartable » (dispositif d'accompagnement aux leçons), « A Travers Chants » (démarche d'initiation au chant choral) ou « Le Conseil Municipal des Enfants ».

En plus de l'évolution des modalités d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale communale ainsi que le transfert partiel à la Communauté de Communes Bièvre Isère de l'instruction de certaines autorisations d'urbanisme, les missions des agents du pôle administratif sont repensées afin de s'adapter aux attentes des usagers et répondre aux enjeux avec les partenaires de la collectivité.

Dans les grandes lignes : **Valérie Vachon** assure la préparation et le suivi des séances du conseil municipal ainsi que la gestion des finances et des ressources humaines de la commune.

**Stéphanie Guillot-Monaco** est responsable, notamment, de l'accueil du public en mairie, de l'instruction et de la délivrance des autorisations d'urbanisme, de la mise en œuvre de la réglementation funéraire et d'une partie de l'état-civil.

**Séverine Falque** est en charge de l'accueil du public de l'agence postale communale, des relations avec les associations, des plannings d'utilisation des locaux municipaux, de certaines formalités d'état-civil et intervient, en appui, sur l'alimentation des supports de communication.

## Ecole et activités périscolaires

### Projet «A Travers Chants»

Durant cette année scolaire 2023/2024, notre accueil périscolaire municipal participe de nouveau au dispositif d'initiation au chant choral «**Une chanteuse professionnelle**» proposé par la structure AIDA (Arts en Isère Dauphiné Alpes) un établissement public de coopération culturelle (EPCC) soutenu par le Conseil Départemental de l'Isère.

Du nom d'une œuvre d'Hector Berlioz, le projet «**Une chanteuse professionnelle**» se décline sur une quinzaine d'ateliers de février à juin avec la participation de 7 enfants de l'école primaire de la commune.

Aux côtés de **Cécile Vizzini**, en charge de l'accompagnement du projet et animatrice des temps périscolaires, une intervenante, **Sylvie Lemariey-Perrot**, chanteuse et professionnelle, est présente les mardis de 16h30 à 17h30.

Pour cette édition 2024, les enfants travaillent autour de l'univers de **Jean Dréjac**, parolier et interprète né en 1921 à Grenoble, connu pour ses chansons engagées et populaires.

Au mois de juin, des représentations mobilisant des centaines de participants des établissements scolaires de l'ensemble du département seront proposées dans le cadre somptueux du Château Louis XI à La Côte Saint-André.



## Vie municipale

### Une agente récompensée par la médaille d'honneur de vermeil

C'est avec une grande émotion, que **Mr le Maire André Gay** a remis, le 15 mars dernier, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à **Corinne Grollier**. Cette médaille de vermeil récompense ses 30 années d'engagement au sein du service administratif de la Mairie de Sillans.

En effet, depuis 1991, **Corinne** a œuvré au service de tous les administrés, en qualité de secrétaire de mairie, gravissant les échelons. Tout d'abord embauchée au grade d'adjoint administratif, elle est devenue rédacteur territorial, puis enfin attaché territorial.

## Encore une belle édition du salon Délices et Vins

Les 2 et 3 Mars derniers, s'est tenue la neuvième édition du salon **Délices & Vins** organisé par le Tennis Club de Sillans. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de bons crus et de produits de qualité.

Un lieu d'échange, de convivialité et de découverte, où quelques 1300 visiteurs, dont de très nombreux Sillannais, ont pu aller à la rencontre de la quarantaine d'exposants présents.

Une très belle réussite pour cet évènement et dont la notoriété n'est plus à démontrer.

Rendez-vous les **1 et 2 mars 2025** pour la dixième édition !



## Vie associative

### Une nouvelle association : le Système d'Echange Local Sillanais (SEL SILLANS)

Une nouvelle association qui favorise les échanges d'objets, de compétences ou de services entre les habitants vient d'être créée. Vous savez faire..., vous avez envie d'apprendre..., vous avez besoin de ..., vous souhaitez troquer..., le **SEL** est fait pour vous ! Les échanges se font entre adhérents de l'association, sans contrepartie financière. Pour nous contacter :

- ✓ Téléphone: 06 08 49 58 62
- ✓ Mail: sel.sillanais38@gmail.com
- ✓ Facebook: sel sillanais

A noter notre premier évènement : un marché d'échange de graines, plants, outils de jardinage, conseils et savoir-faire **le samedi 20 avril 2024 de 14H à 17h**, préau de l'école.



**SEL Sillanais**

### Journée internationale des Droits de la femme

Après le succès de l'évènement à Sillans en mars 2023, la Maire du Grand-Lemps a proposé au CTS Taekwondo de co-organiser une soirée autour de la lutte contre les **Violences Sexuelles et Sexistes (VSS)** et de la self-défense le vendredi 8 mars 2024. Cette année, une soixantaine de personnes, rassemblant des élues de 26 communes et des inspecteurs de l'Education Nationale, étaient présentes.

Après 30 minutes d'allocution sur l'évolution des droits de la femme, le sport a été mis à l'honneur avec l'intervention de sportives de haut niveau.

La lutte face aux **Violences Sexuelles et Sexistes** est l'affaire de tous. Il est important que les femmes apprennent à se défendre efficacement, verbalement, juridiquement mais aussi physiquement. Il est aujourd'hui primordial de coordonner des actions de prévention dans les écoles, dans le monde du travail et dans le monde du sport.



*Photo de gauche à droite*

Sandra Barbarin (Karaté, CN3), Stéphanie Morgado (Bujinkan, CN5), Marie-Christine Plasse (Présidente CROS), Anja Giraud (Taekwondo, CN2) et Hélène Bloch (Karaté, CN3)

# Agenda

## **Lundi 1er Avril de 9h à 17h30**

Traditionnelle foire de Pâques de Sillans

Pour la 6ème édition, de nombreuses animations, artisans, commerçants et producteurs, exposition de voitures anciennes...

## **Dimanche 7 Avril de 9h à 13h**

Portes ouvertes de la Coche de la Pintièrre (Club des Aînés)

Petite salle des fêtes

## **Samedi 20 Avril de 14h à 17h**

1er marché d'échange de graines, plants, outils de jardinage, conseils et savoirs faire organisé par le Système d'Echanges Local Sillanais

Préau de l'école de Sillans

## **Samedi 20 Avril à partir de 20h**

Spectacle de danse hip-hop par In Cie CTC dans le cadre du festival les Arts en Allumés

Salle polyvalente

## **Dimanche 12 Mai**

Pucier du club Bièvre Valloire Handball

Salle polyvalente

## À noter

### **Budget municipal 2024**

D'un point de vue comptable, un budget municipal est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée à l'équilibre (recettes = dépenses).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité
- (électricité, charges de personnel...).
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital, de la dette...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements... A l'intérieur de ces deux sections, les dépenses et les recettes sont classées par nature et par fonction.

Vous trouverez en annexe une synthèse graphique du budget 2024 de la commune.

## Informations Mairie

### **Mairie de SILLANS**

384 rue de la République  
38590 SILLANS

Tél : 04 76 93 81 26

Mail : [service-administratif@mairie-sillans.com](mailto:service-administratif@mairie-sillans.com)

 : @MairieSillans

Site web : [www.mairie-sillans.com](http://www.mairie-sillans.com)

### **Horaires d'ouverture au public :**

Lundi : 8h - 12h  
Mardi : 8h - 12h et 14h - 17h  
Mercredi : 8h - 12h  
Jeudi : 14h - 18h  
Vendredi : 8h - 12h

Fermeture tous les après-midis pendant les vacances scolaires.

### **Horaires de l'agence postale :**

Lundi : FERME  
Mardi : 8h - 11h45  
Mercredi : 8h - 11h45  
Jeudi : 14h - 18h  
Vendredi : 8h - 11h45  
Samedi : 8h - 11h

